

## Faits saillants du budget fédéral de 2024

Montréal, le jeudi 18 avril 2024

Ce budget, présenté par l'honorable Chrystia Freeland, vice-première ministre et ministre des Finances du Canada, est principalement axé sur; les logements plus abordables, le soutien aux générations, le coût de la vie, la croissance économique, la santé et la sécurité, les Autochtones, la défense de la démocratie et l'équité fiscale.

Écotech Québec a relevé plusieurs éléments qui touchent, de près ou de loin, l'écosystème des technologies propres et le développement de solutions novatrices. L'équipe suivra attentivement les annonces à venir concernant le détail de plusieurs mesures annoncées dans ce budget. À noter qu'il n'y a pas de mesure précise, dans ce plan budgétaire, à l'égard de la fondation Technologies de développement durable Canada (TDDC), dont les activités de financement demeurent suspendues à ce jour.

- Stimuler la recherche, l'innovation et la productivité

Le budget de 2024 annonce une augmentation de **2,4 milliards** de dollars du soutien ciblé en **IA**. Ces nouvelles mesures de soutien comprennent, notamment l'élément suivant qui peut toucher les technologies propres :

Un financement de **200 millions** de dollars sur cinq ans, à partir de 2024-2025 afin d'inciter les entreprises en démarrage du domaine de l'IA à mettre de **nouvelles technologies** sur le marché, et d'accélérer l'adoption de l'IA dans des secteurs critiques comme l'**agriculture**, les **technologies propres**, les soins de santé et la fabrication. Ce soutien sera offert par l'intermédiaire des agences de développement régional du Canada.

- Encourager davantage l'innovation et la productivité

Afin d'encourager l'investissement dans des actifs stimulant l'innovation et améliorant la productivité, le budget de 2024 propose de permettre aux entreprises d'amortir immédiatement le coût total des investissements dans les **brevets**, l'équipement d'**infrastructure** de réseaux de données, les ordinateurs et d'autres **équipements de traitement de données**. Les investissements admissibles, qui sont précisés dans les catégories pertinentes de déduction pour amortissement, doivent être acquis et mis en œuvre à compter du jour du budget et avant le 1er janvier 2027. Cette mesure devrait coûter **725 millions** de dollars sur cinq ans, à compter de 2024-2025.

- Stimuler la recherche et le développement et encourager la rétention de propriété intellectuelle

Afin de moderniser et d'améliorer les incitatifs fiscaux à la **recherche scientifique et au développement expérimental (RSDE)**, le gouvernement fédéral a lancé, le 31 janvier 2024, des consultations. Il annonce dans le budget une deuxième phase de **consultations** et propose d'affecter **600 millions** de dollars sur quatre ans, à compter de 2025-2026, et **150 millions** de dollars par année par la suite pour améliorer le programme de **RSDE**.

- Augmenter le soutien à la recherche

Le budget de 2024 propose d'accorder un financement de **1,8 milliard** de dollars sur cinq ans, à compter de 2024-2025, et de **748,3 millions** de dollars par année par la suite, au CRSH, au CRSNG et aux IRSC.

- Stimuler les talents pour favoriser l'innovation

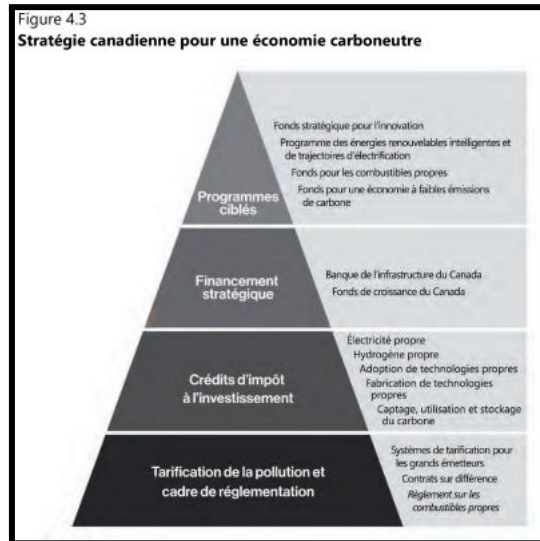
Ce **projet pilote** dirigé par l'industrie se concentrera sur l'attraction, la formation et le déploiement des meilleurs talents dans quatre secteurs clés : la biofabrication, les **technologies propres**, la fabrication de véhicules électriques et la microélectronique, y compris les semi-conducteurs.

- Accélérer la **création et la rétention de la propriété intellectuelle** dans le domaine des **technologies propres**

Le gouvernement propose d'affecter **14,5 millions** de dollars sur deux ans, à compter de 2024-2025, à Innovation, Sciences et Développement économique Canada pour le **Collectif d'actifs en innovation**.

- Attirer des investissements pour une **économie carboneutre**

Le gouvernement annonce un plan économique visant la carboneutralité qui prévoit des investissements de plus de **160 milliards** de dollars. Ce plan comprend plusieurs **crédits d'impôt à l'investissement** qui visent à attirer des investissements grâce à des incitatifs représentant **93 milliards** de dollars d'ici 2034-2035.



- Instaurer un nouveau crédit d'impôt à l'investissement dans la chaîne d'approvisionnement de véhicules électriques

Un nouveau **crédit d'impôt de 10 %** applicable au coût des bâtiments utilisés pour des segments importants de la chaîne d'approvisionnement de véhicules électriques, pour les entreprises qui investissent au Canada dans trois segments de la chaîne d'approvisionnement :

- **Assemblage** de véhicules électriques;
- Production de **batteries** pour les véhicules électriques;
- Production de **matériaux actifs de cathodes**.

Les détails de la conception et de la mise en œuvre du crédit d'impôt seront fournis dans l'Énoncé économique de l'automne de 2024.

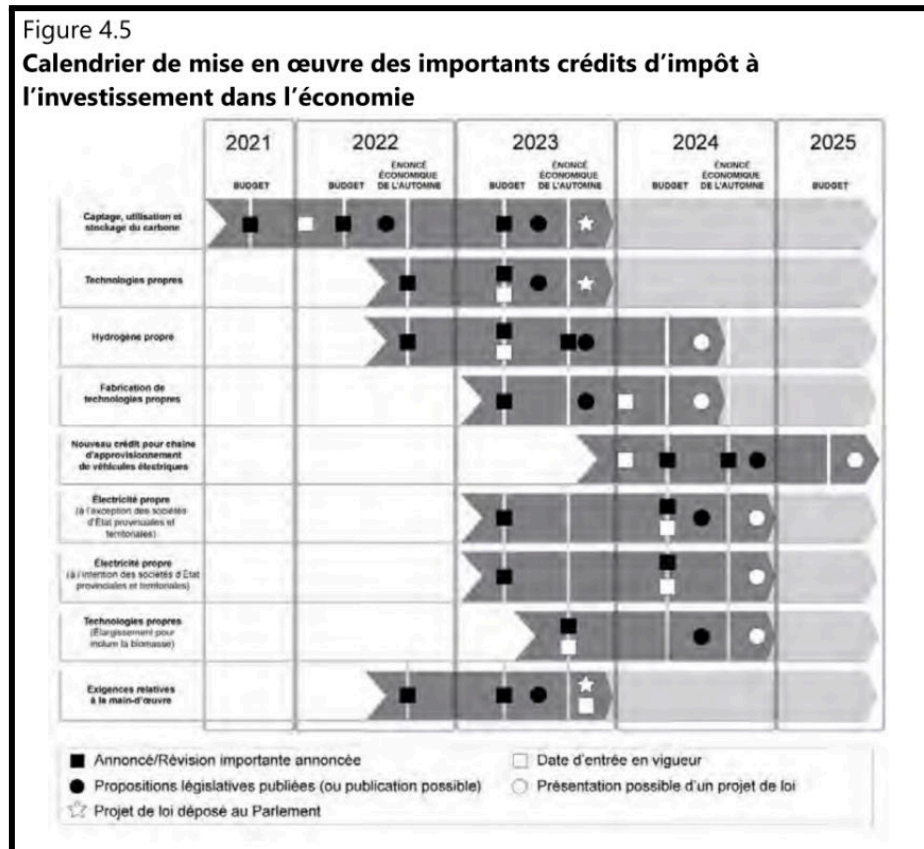
- Instaurer des crédits d'impôt à l'investissement dans l'économie

Le gouvernement présentera bientôt une loi visant à accorder les deux crédits d'impôt à l'investissement suivants :

- Crédit d'impôt à l'investissement pour l'**hydrogène propre** (serait disponible à compter du 28 mars 2023).
- Crédit d'impôt à l'investissement dans la fabrication de **technologies propres** (serait disponible à compter du 1er janvier 2024).

En priorité, le gouvernement travaillera à l'adoption d'une loi pour les crédits d'impôt à l'investissement restants, y compris le nouveau crédit d'impôt à l'investissement dans la chaîne d'approvisionnement de véhicules électriques, ainsi que les bonifications et élargissements proposés :

- Crédit d'impôt à l'investissement dans l'**électricité propre**;
- Élargissement de l'admissibilité aux crédits d'impôt à l'investissement dans les technologies propres et l'électricité propre en vue de soutenir l'utilisation des déchets de la **biomasse pour l'électricité et le chauffage**.



- Instaurer le **crédit d'impôt à l'investissement dans l'électricité propre**

Un **crédit d'impôt remboursable de 15 %** pour les investissements admissibles dans de nouveaux équipements ou la remise en état en ce qui concerne :

- les systèmes de **production d'électricité à faibles émissions** utilisant de l'énergie éolienne, solaire, hydraulique ou géothermique, ou encore de l'énergie produite à partir de la biomasse résiduelle ou du gaz naturel avec captage et stockage du carbone;
- les systèmes fixes de **stockage de l'électricité** exploités sans combustibles fossiles, comme les batteries et le stockage d'énergie hydroélectrique par pompage;
- le **transport de l'électricité** entre les provinces et les territoires.

Le crédit d'impôt à l'investissement dans l'électricité propre devrait coûter **7,2 milliards** de dollars sur cinq ans à compter de 2024-2025 et **25 milliards** de dollars de plus de 2029-2030 à 2034-2035.

- Mettre à profit le **Fonds de croissance du Canada**

Le troisième investissement du Fonds de croissance du Canada, réalisé le 25 mars 2024, est un engagement de **50 millions** de dollars dans le Fonds pour le climat d'**Idéaliste Capital de Montréal**. À noter que le Fonds de croissance du Canada dispose encore d'environ **6 milliards de dollars**.

- Réaliser de grands projets

Le budget de 2024 annonce des mesures qui visent à clarifier les grands projets et à réduire leurs délais :

Fournir un financement de **9 millions** de dollars sur trois ans, à compter de 2024-2025, au **Bureau de la croissance propre** du Bureau du Conseil privé pour mettre en œuvre les recommandations du Groupe de travail ministériel et réduire les inefficacités interministérielles.

- Protéger l'industrie canadienne des **biocarburants**

Le gouvernement a l'intention de déboursier jusqu'à **500 millions** de dollars par année pour **soutenir la production de biocarburants au Canada**. De plus amples renseignements seront fournis dans l'Énoncé économique de l'automne de 2024.

De plus, le gouvernement procédera à la réorganisation du **Fonds pour les combustibles propres** afin de pouvoir offrir du financement plus rapidement et de prolonger le Fonds de quatre ans, soit jusqu'en 2029-2030. Ce financement reporté représente **776,3 millions** de dollars au total qui pourront être versés de 2024-2025 à 2029-2030 pour soutenir des projets de combustibles propres. D'ici la fin de l'année, Ressources naturelles Canada lancera un autre appel de propositions dans le cadre du nouveau Fonds pour les combustibles propres élargi.

La **Banque de l'infrastructure du Canada** investira au moins **500 millions** de dollars dans la production de biocarburants dans le cadre de son volet d'investissement dans l'infrastructure verte.

- Soutenir le **Carrefour de la croissance propre**

Pour continuer à aider les partenaires des technologies propres à trouver et à obtenir du soutien et des conseils pertinents, le gouvernement propose, dans le budget de 2024, d'affecter **6,1 millions de dollars sur deux ans, à compter de 2024-2025**, au Carrefour de la croissance propre.

- Ouvrir la voie à de nouvelles opportunités grâce aux sociétés d'État à vocation financière

La Banque de développement du Canada, Exportation et développement Canada et Financement agricole Canada devraient continuer de saisir les multiples occasions d'appuyer les organisations dans leur développement.

- Protéger la population et l'environnement des **produits chimiques nocifs**

Le gouvernement propose d'accorder un financement de **190,9 millions de dollars sur cinq ans**, à compter de 2024-2025, à Santé Canada et à Environnement et Changement climatique Canada afin de réduire l'exposition humaine et environnementale aux produits chimiques nocifs dans le cadre de son **Plan de gestion des produits chimiques**.

- L'approvisionnement gouvernemental pour **stimuler l'innovation**

Le gouvernement à l'intention de proposer des **cibles en matière d'approvisionnement** prévues par la loi. Le gouvernement tiendra des consultations auprès des parties intéressées de l'industrie et des organismes axés sur l'**innovation**, et évaluera également les pratiques exemplaires internationales au moment d'élaborer une proposition. À noter qu'une proposition concernant des cibles sera présentée dans l'Énoncé économique de l'automne de 2024.

[Consulter le budget 2024](#)

### À propos d'Écotech Québec

Première organisation du genre au Canada, Écotech Québec représente depuis 2009 la grappe des technologies propres. Ses initiatives visent à soutenir les acteurs d'ici-entreprises, chercheurs, investisseurs et regroupements- afin d'accélérer le développement, le financement et le déploiement des technologies propres. Écotech Québec collabore avec plusieurs organisations au Québec, notamment le G15+ et SWITCH l'Alliance pour une économie verte. Écotech Québec est aussi partenaire fondateur de l'Alliance Canada Cleantech, membre de l'International Cleantech Network et membre fondateur de l'Alliance mondiale pour les solutions efficaces de la Fondation Solar Impulse.

[www.ecotechquebec.com](http://www.ecotechquebec.com)